



édito

Chers Bourronnais-Marlottins,

Après les vacances estivales, nos petits écoliers sont rentrés le 1^{er} septembre : élus, agents et même notre mascotte, étaient là pour les accompagner en musique !

Je souhaite une belle année scolaire à tous ces enfants et aux équipes enseignantes de nos écoles.

Après un report lié aux conditions climatiques, nous avons enfin pu renouer avec la traditionnelle fête du village ; quelle joie de se retrouver ainsi rassemblés pour échanger, rire et danser !

Vos retours ont été unanimes, le succès était bien au rendez-vous !

Septembre fut également culturel ; nous avons pu profiter de l'exposition consacrée à Henry Murger, du festival de théâtre en association avec Montigny-sur-Loing et bien sûr des journées du patrimoine ! Comme chaque année, ces dernières ont connu un beau succès et montrent l'attractivité de notre village sur le plan patrimonial.

Octobre a été clément, nous entrons très doucement dans la période froide, qui sera, nous le savons tous, marquée du sceau des économies d'énergie.

La commune de Bourron-Marlotte est soucieuse depuis fort longtemps de ce sujet sensible et nous travaillons actuellement à des solutions à court, moyen et long terme pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et structures publiques.

Parallèlement, les travaux de voirie se poursuivent avec la rue du Général Leclerc qui a été refaite par la direction des routes du département cet été et dernièrement avec la réfection de la rue du Général De Gaulle (de la rue de la Libération jusqu'à l'arrêt de bus « Mairie »).

Enfin, je souhaiterais vous inviter à deux événements ; la Fête du Livre Jeunesse en présence de nombreux auteurs, qui aura lieu les 18 et 19 novembre à l'espace Jean Renoir et à notre premier Marché de Noël qui aura lieu le dimanche 11 décembre dans et autour de l'espace Jean Renoir ; ce sera l'occasion pour que petits et grands profitent d'un moment festif (en présence du Père Noël 😊) et animé où de nombreux exposants locaux seront présents pour faciliter vos emplettes de fin d'année.

Bien à vous,
Victor Valente



- ▶ Informations Municipales p.2-7
- ▶ Vie Locale p.8-9
- ▶ Rétrospective p.10-11
- ▶ A la rencontre de... p.12
- ▶ Culture p.13
- ▶ Vie Associative p.14-15



Informations Municipales

CONSEILS MUNICIPAUX DES 5 JUILLET ET 26 SEPTEMBRE 2022

Principales informations/délibérations

- ▶ Urbanisme :
 - Soumission à déclaration préalable des divisions volontaires
 - Adoption de la modification n°3 du PLU qui entrera en vigueur en novembre 2022
- ▶ Vie communale :
 - Autorisation de création d'une agence postale communale au sein de la mairie en remplacement de l'agence postale actuelle
- ▶ Remerciements :
 - A Mr et Mme Dumas pour le don d'une aquarelle signée Cicéri
 - A l'association des Amis de Bourron-Marlotte pour le don de 5 tableaux, huile, d'André Berthet
 - A Mme Baguenard pour le don d'une aquarelle d'Auguste Allongé

HOMMAGE...

Georges Da Silva



Le 5 juin dernier, notre ami et conseiller municipal Georges, âgé de 33 ans, s'est éteint après plusieurs années de lutte contre la maladie. Enfant de la commune, il a fréquenté nos écoles et associations et était devenu un jeune homme courageux et possédant une force incroyable.

Travaillant dans le bâtiment depuis son plus jeune âge, il a fondé avec sa femme Morgane et sa fille Livia une bien belle famille.

Travailleur, courageux, souriant, toujours à l'écoute des autres, il a su combattre la maladie sans jamais se plaindre, ni baisser les bras et n'a jamais cessé de se projeter vers le futur.

« Georges, tu as su nous donner une belle leçon de vie, nous pensons souvent à toi et ne t'oublierons jamais »

Bernard Schlegel

Bernard Schlegel, ancien conseiller municipal, nous a quitté le 3 juillet à l'âge de 89 ans. Avec Bernard, la commune a perdu un allié passionné qui sut toujours mettre ses compétences au service du collectif, avec modestie et implication.



Né à Belfort en 1933, très attaché à ses racines alsaciennes, Bernard, deuxième d'une fratrie de trois enfants, était le père de cinq enfants et le grand-père de quatorze petits-enfants.

Dès la retraite, après une carrière comme ingénieur agronome spécialiste de l'hydraulique, il s'impliqua largement dans la commune où il vivait : dans les associations mais également comme conseiller municipal de 2001 à 2008, en charge de l'eau et de l'assainissement, sous la mandature de Colette Parant.

Ce grand connaisseur de la forêt de Fontainebleau (et des champignons !) a mis en cahiers les "Balades de Bernard" et il avait l'habitude de partager une de ses passions, la photographie, en remettant à chacun les tirages des photos qu'il avait prises.

Pour le remercier de cette implication constante au service de la commune, le conseil municipal lui a remis, le 20 janvier 2020, la médaille de la ville de Bourron-Marlotte.

Jean-Paul Miroux

Né à Sézanne dans la Marne, Jean-Paul est décédé le 27 juillet à l'âge de 76 ans. Professeur d'éducation physique, il dut reprendre ses études après avoir été victime en 1967 d'un grave accident qui l'handicapa lourdement, et devint formateur en communication dans le milieu médico-social.



Artiste dans l'âme, il fit alors l'école du cirque, devenant le clown mime Jipi. Jean-Paul s'impliqua bénévolement au service d'associations humanitaires et d'aide à l'enfance handicapée et entraîna des équipes de basket en fauteuil (Corbeil). Son engagement dans le village où il est arrivé en 1973 a pris plusieurs formes : investi auprès des Amis de Bourron-Marlotte et de l'OTSI (ex-office de tourisme et syndicat d'initiatives), il participa notamment à la création du festival médiéval organisé en juin 1997 dans le parc du château de Bourron et qui créa alors l'évènement. Il avait lui-même créé l'association "A vos souhaits" afin de mettre en avant différentes expressions artistiques et proposa ainsi, entre 2004 et 2006, de nombreux concerts, expositions et spectacles parmi lesquels les contes du lavoire qui laissent des souvenirs émus à de nombreux habitants du village. Jean-Paul Miroux avait été également conseiller municipal sous les mandats de Colette Parant et de Jean-Pierre Joubert, mettant son expertise sur le handicap au service de la collectivité.



Informations Municipales

TRÈS BONNE RETRAITE À CATHERINE VALLEZ ET CHRISTIAN MAINFROY !



*Nous leur souhaitons une retraite
pleine de beaux projets.*

AFFAIRES SOCIALES - CCAS



Journée de Vaccination COVID

Lundi 21 novembre de 9h à 16h à l'Espace Renoir
Vaccin Pfizer - Pas de primo vaccination
Inscription en Mairie jusqu'au 11 novembre

Noël des Anciens

La distribution des colis des Anciens
aura lieu les 29 et 30 novembre et
le 1^{er} décembre de 14h à 16h30 à
l'Espace Jean Renoir.

A cette occasion, une petite collation
sera offerte lors de la distribution.



AFFAIRES SCOLAIRES

Rentrée des classes !

Victor Valente, Nathalie Duwez,
les membres de la commission
scolaire, Angélique, secrétaire
aux affaires scolaires à la mairie et
notre mascotte étaient présents
en ce jour de rentrée afin de
partager ce moment d'émotions
avec enfants et parents.



Pour cette rentrée, l'école maternelle compte 81 élèves
pour 3 classes et l'école élémentaire, 156 élèves pour 6
classes. Très belle année scolaire à tous nos enfants !

Conseil Municipal enfants

Le 6 octobre dernier, les
élèves ont voté pour leurs
nouveaux représentants au
conseil municipal des enfants.
Toutes nos félicitations aux
jeunes élus !





Informations Municipales

MARCHÉ DE NOËL



Notez la date... Save the date !!!

Le **dimanche 11 décembre** aura lieu le premier marché de Noël autour de l'espace Renoir de **10h à 18h**. De nombreux commerces de bouche et artisans créateurs seront présents et vous permettront de faire vos achats pour les fêtes.

Spectacle pour les enfants à 15h à la salle des fêtes avec la troupe « **Pois de Senteur** ».

Présence du **Père Noël** tout au long de cette journée et possibilité de prendre un déjeuner ou goûter sur place.

Nous vous attendons nombreux à cette première édition du Marché de Noël !



ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

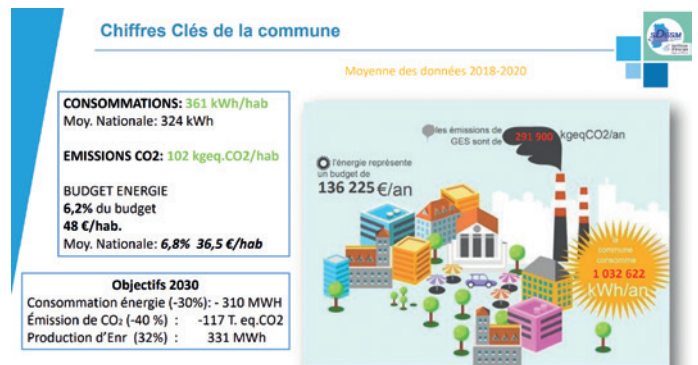
Modération énergétique : un sujet plus que d'actualité

En matière d'écologie/environnement, nous avons choisi de mettre en exergue chaque année une thématique particulière. Ainsi en 2023, nous proposons à tous les Bourronnais-Marlottins de traiter de la modération énergétique. Mettre cette question au cœur de nos préoccupations était prévu de longue date mais l'actualité donne d'autant plus de sens et d'urgence à nous focaliser sur le sujet.

A l'échelon de la commune, nous avons défini différents axes de travail qui doivent nous permettre de diminuer notre consommation globale.

Il s'agit tout d'abord de communiquer auprès de tous les habitants sur l'impérieuse nécessité que chacun fasse

des efforts pour diminuer sa consommation d'énergie (électricité, gaz, fuel...). Cette diminution doit résulter de nos changements de comportements immédiats (largement relayés au niveau national) mais aussi de l'amélioration de l'isolement de nos logements. A ce titre nous vous rappelons la possibilité d'être conseillé par la CAPF pour améliorer la performance énergétique de nos logements. N'hésitez pas à contacter l'espace Conseil France Rénov au **01 64 98 11 79** ou par mail : infoenergie@pays-fontainebleau.fr.



Au niveau de la consommation publique communale, le budget Energie représente 6,2% du budget total (48€/habitant) mais compte tenu de la flambée des coûts de l'énergie, ce budget peut vite dérapier si nous n'y faisons pas attention. Il s'agit donc d'avoir 2 approches complémentaires pour maîtriser cette augmentation :

- La première vise à économiser rapidement en faisant des efforts à tous les niveaux. Ainsi, chaque commission va être amenée à réaliser son propre plan de modération énergétique. L'objectif c'est donc de diminuer sensiblement la consommation énergétique des installations communales en 2023. Pour information, entre 2018/2020, nous étions sur une moyenne de consommation d'environ 1 Million de kWh/an avec une part très importante de consommation de gaz pour le chauffage.
- L'autre approche qui s'inscrit dans une vision à plus long terme se base sur le récent bilan énergétique réalisé par le SDESM qui détaille la consommation de chacun des bâtiments et qui préconise les travaux à réaliser afin d'améliorer leur «performance énergétique». A partir de cet audit, nous allons déterminer un plan d'investissement spécifique sur plusieurs années pour prioriser les travaux à effectuer. Pour rappel, l'objectif national fixé par la loi de transition énergétique est de baisser la consommation énergétique de 30% et l'émission de GES (gaz à effet de serre) de 40% à l'horizon 2030.

En conclusion, l'effort sera commun ou ne sera pas !!!



Informations Municipales

Projet Liaisons Douces

Depuis un an, la CAPF (Communauté d'Agglomération du pays de Fontainebleau) a lancé le projet « Liaisons Douces », mené par Madame Risco, Maire de Recloses. Ce projet a pour objectif de relier les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau entre-elles par voies cyclables.



Des réunions sont organisées régulièrement, impliquant les 26 communes, la CAPF, ainsi que l'ONF.

Nous concernant, vos élus ont repéré et tracé des chemins qui permettraient entre autres de relier la Gare de Bourron-Marlotte à Recloses mais aussi de relier Bourron-Marlotte à Fontainebleau.

Un cabinet extérieur va bientôt travailler sur la faisabilité des projets proposés par chaque commune... En sortiront toutes les contraintes techniques et financières afin que la CAPF décide des tracés prioritaires.

Vos élus Sport et Ecologie ainsi que votre Maire suivent de près ce beau projet et vous informeront régulièrement de son avancement.

Que savez-vous sur les hérissons ?

Le 17 juin dernier, 2 classes de notre école élémentaire (CE1/CE2) ont participé avec enthousiasme à une session de découverte sur le hérisson, ce petit animal aussi sympathique que discret.

Cette animation a été organisée conjointement par l'école (un grand merci à Mme Pasquiou), et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) à l'initiative d'un habitant du village qui participe à l'étude lancée par la LPO pour connaître l'évolution des populations de ce petit animal.

Une occasion pour nous de faire un focus sur le hérisson.

Nous ne disposons pas de statistiques fiables, mais des études démarrées il y a environ 20 ans en Angleterre font état d'une diminution de 30 % des populations de hérissons en milieu urbain et de 75 % dans les campagnes... Il n'y a pas de raison que l'évolution soit très différente en France malheureusement.

En plus de son caractère inoffensif, le hérisson est un allié de nos jardins et de nos potagers puisqu'il se nourrit essentiellement d'hôtes moins désirables dans nos jardins (escargots, limaces, criquets, coléoptères...).

Sa vie est pleine de menaces, mais quelques actions simples permettent de l'aider.

- ▶ Fragmentation et modification de son habitat : un hérisson parcourt 3 à 4 kms par nuit pour se nourrir. Le cloisonnement trop parfait de nos jardins, clos de murs, avec des grillages... est une difficulté pour lui. → créer des petits tunnels de passage d'environ 12 cm dans nos clôtures, et conserver, planter des haies dans lesquelles il circule et s'installe parfois
- ▶ Intoxication par les pesticides et produits anti-limaces (granulés bleus) → favoriser la présence des hérissons et utiliser des alternatives aux anti-limaces chimiques (cendre, marc de café, bière...)
- ▶ Les collisions routières (le hérisson circule surtout la nuit) → lever le pied...
- ▶ Animaux estropiés par les débroussailleuses, les rotatifs, les coups de fourches... Le hérisson vit souvent sous des tas de branches, de feuilles. → inspecter les zones (soulever les branches, secouer les tas de feuilles) avant de passer les engins
- ▶ Noyades : dans les piscines, les bassins, les fosses → placer des planchettes afin qu'il puisse remonter s'il est tombé dans l'eau...
- ▶ Les chiens : aiment jouer avec les hérissons, mais peuvent les blesser → surveiller ses chiens

Attention cependant à ne pas aller vers la surprotection ou l'envie de posséder à tout prix un hérisson dans son jardin. C'est un animal sauvage, qui doit choisir son habitat, son chemin... Il est protégé par la loi depuis 2007. S'il est recommandé d'aménager son jardin pour favoriser l'installation des hérissons, il est interdit de l'y retenir en l'empêchant de partir.





Informations Municipales

URBANISME

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France

Nous vous informons que Monsieur Auger, Architecte des Bâtiments de France, tiendra une permanence en mairie à raison d'un après-midi par mois selon le calendrier suivant :

- ▶ Mercredi 9 novembre, à partir de 14h30
- ▶ Mercredi 7 décembre, à partir de 14h30
- ▶ Mercredi 4 janvier 2023, à partir de 14h30

Il est recommandé de prendre rendez-vous en Mairie au 01 64 45 58 50.



Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Confrontée à une pression foncière importante et à une urbanisation non-maîtrisée, avec des conséquences sur notre cadre de vie, la commune a lancé une modification de son PLU.

La procédure touche à sa fin, l'enquête publique a eu lieu du 31 mai au 29 juin et le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Le nouveau PLU entrera en vigueur le 7 novembre prochain.

Plusieurs problématiques ont motivé cette modification :

- ▶ La saturation de la voirie
- ▶ Une pression sur les réseaux et équipements publics
- ▶ L'altération du cadre de vie et du caractère patrimonial et paysager du village

Tout cela ne permet plus de garantir la mise en œuvre du Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) qui a 5 objectifs :

- ▶ Agir pour une démographie équilibrée
- ▶ Organiser un développement urbain
- ▶ Développer une économie durable
- ▶ Préserver l'environnement
- ▶ Gérer les déplacements

La commission urbanisme a donc ajusté plusieurs articles de notre règlement dans les zones UA, correspondant au vieux bourg et UB, correspondant aux zones dites pavillonnaires :

- ▶ En UA3 et UB3, réglementation plus précise des voies à créer pour les terrains constructibles avec une largeur minimum d'au moins 3.50 m
- ▶ En UA6 et UB6, recul de la bande de constructibilité des constructions à 6 m de la voie d'accès pour permettre le stationnement d'un véhicule
- ▶ En UA7 et UB7, implantation des nouvelles constructions sur une seule limite séparative et non sur 2 comme aujourd'hui
- ▶ En UA9 et UB9, les constructions ne pourront excéder 25% de la superficie du terrain en UB et 65% en UA
- ▶ UA10 et UB10, la hauteur maximale des acrotères (toits plats) est fixée à 7 m
- ▶ UA11 et UB11, l'aspect extérieur des constructions devra être conforme aux règles fixées par le Site Patrimonial Remarquable (SPR)





Informations Municipales

COMMERCES

Créatrice de bijoux fantaisie, Bernie Sert a ouvert depuis la rentrée son atelier boutique.

« J'aime les pierres semi-précieuses et les médailles délicates, je les assemble sur de l'argent, du plaqué or ou des cordons pour créer des bijoux bohèmes ou plus intemporels. Je souhaite que chacun(e) puisse trouver un bijou fantaisie de qualité à offrir ou à s'offrir à un prix abordable. N'hésitez pas à me contacter ou à passer découvrir l'Atelier. Je vous recevrai avec grand plaisir ! Je serai également présente au Marché de Noël le 11 décembre. »

L'Atelier est ouvert :

- ▶ Le vendredi de 14h à 18h
- ▶ Le samedi de 10h à 13h
- ▶ En semaine sur rendez-vous
- ▶ Possibilité de vente à domicile ou CE en entreprise



Bernie SERT,
12 avenue Blaise de Montesquiou
Tél. : 06 60 64 20 38

La Ruche qui dit Oui a déménagé !

C'est Thomas Guerin qui a repris la succession de Catherine Beloousovitch dans la gestion de « La Ruche Qui Dit Oui » depuis le mois d'août.

« La Ruche c'est un lieu de réception des commandes auprès de producteurs de la région, principalement en Bio, qui depuis 10 ans regroupe 600 membres.



Depuis que j'ai repris la Ruche, j'ai élargi le nombre de producteurs locaux à 119 à ce jour. Soutenir les producteurs locaux est important mais la France est LE pays de la gastronomie et chaque région a ses petites pépites culinaires. En choisissant la Ruche, on choisit de soutenir l'agriculture et l'artisanat Français et ça me plaît ! »

- ▶ Commandes sur le site du mercredi matin au mardi suivant minuit
- ▶ Distributions à la Ruche les jeudis de 17h à 19h

La Ruche de Bourron-Marlotte
www.laruchequiditoui.fr
143 rue du Général Leclerc

Une opticienne dans notre commune : Florence Lemaire

« Diplômée en optique depuis 36 ans j'ai décidé de rejoindre les équipes de Jérôme Marczak, fondateur de l'enseigne Les Opticiens à Domicile, certifiée AFNOR service à la personne, et d'apporter un véritable service à ceux qui sont dans l'incapacité de se déplacer. »



Florence LEMAIRE,
florence.lemaire@jmod.fr
Tél. : 07 69 59 96 19

Titulaire d'un diplôme universitaire de socio-esthéticienne, Flora Marteau, habitante de notre village vous propose :



Ces prestations sont réalisées dans l'objectif de :

- ▶ Se réconcilier avec son corps
- ▶ Améliorer l'aspect de la peau, des ongles et des cheveux
- ▶ Redonner confiance, estime et image de soi et dignité
- ▶ Améliorer la qualité de vie par le confort et le bien-être
- ▶ Favoriser la libération de la parole et des émotions



A domicile, en HAD, en EHPAD, en structure sociale, en accompagnement de fin de vie, en animation d'ateliers sur demande des Établissements

« Deux Mains Pour Soi »
Flora MARTEAU - Tél. : 06 65 29 93 15
flora.marteau@hotmail.fr



Vie Locale

COMMERCIALISATION IMMINENTE DE LA FIBRE

Nous vous avons annoncé en juin dernier un démarrage de la commercialisation de la fibre par les différents fournisseurs d'accès internet dans le courant du second semestre 2022. Aux dernières nouvelles, Seine-et-Marne Numérique nous a confirmé cette échéance en nous précisant que la commercialisation aurait lieu avant la fin de l'année 2022.



Nous attendons donc son arrivée avec impatience...

LA POSTE

Nous sommes ravis de vous annoncer que le Conseil Municipal a décidé d'installer à la mairie une Agence Postale Communale, afin d'offrir un service de qualité à nos concitoyens.



LA POSTE

L'ouverture de cette « Agence Postale Communale » est prévue fin 2022.

CAFÉ DU MAIRE

Cette troisième édition du Café du Maire a été de nouveau riche en échanges et en propositions de votre part et nous remercions tous les participants, ainsi que Thierry Ridoux, gérant du Ô Dix-Sept qui nous a accueilli chaleureusement et nous a offert boissons et viennoiseries.

La circulation, le stationnement et la vitesse excessive restent les sujets prioritaires sur lesquels nous travaillons d'arrache-pied.

Quelques actions concrètes sont déjà faites ou en cours de finalisation :

► Rue Murger

- Marquages au sol ont été refaits
- Ajout d'un passage piéton devant le Ô Dix-Sept
- Matérialisation de deux places « arrêt minute » en face de la boulangerie et du bureau de tabac
- Réfection à venir du parking situé à l'entrée de la rue



► Rue du Général Leclerc

- Installation de plots permettant de limiter les emplacements de stationnement et pour sécuriser les sorties des riverains
- Passage piéton supplémentaire au niveau du n°199 afin de permettre aux piétons de rejoindre le trottoir d'en face, plus large
- Matérialisation d'un passage avec élargissement du trottoir et rétrécissement de la route, permettant aux piétons de circuler devant la Poste en toute sécurité

► Mise en place d'interdictions de stationner rue de Samois et rue Allongé

D'autres actions sont à l'étude pour une mise en place dès 2023.



Vie Locale

INCIVILITÉS – DÉCHARGE

Force est de constater que notre village de caractère n'est pas épargné par les dépôts sauvages en tout genre. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages de déchets, quelle que soit leur nature, sont strictement interdits par la loi. Le maire dispose de l'arsenal juridique pour constater et réprimer ces actes.



Les peines d'amende peuvent aller de **135€ à 1500€** et jusqu'à la confiscation du véhicule



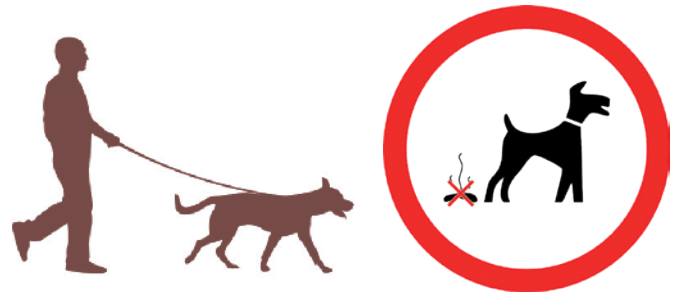
Nous comptons sur le civisme de chacun pour que ces dépôts cessent et que notre village conserve son label « Village de caractère ».



DÉJECTIONS CANINES... ÉVITONS DE SORTIR LES CROCS !

Certains habitants nous indiquent ramasser régulièrement des déjections canines autour de chez eux. De surcroît, nos agents d'entretien des espaces verts et de la voirie sont confrontés aux mêmes désagréments, notamment à l'occasion des tontes.

Nous voyons trop de déjections canines sur les chaussées, les trottoirs, les caniveaux, les bords de murs en herbe ou les massifs arbustifs dans le village.



Rappelons quelques points de réglementation applicables dans l'espace public :

- ▶ Les déjections canines doivent être ramassées immédiatement quel que soit l'endroit (espaces verts, routes, caniveaux...)
- ▶ Les déjections ramassées doivent être emballées et jetées uniquement dans les poubelles publiques ou votre poubelle domestique

Si certaines communes durcissent maintenant le ton sur le sujet et prennent des arrêtés municipaux exposant les propriétaires de chien contrevenants à une amende dont le montant peut aller jusqu'à 750€, Bourron-Marlotte ne souhaite pas pour le moment en arriver à cet extrême.

Néanmoins, nous comptons vivement sur la prise de conscience nécessaire de quelques propriétaires indécents qui ne respectent pas les rues et espaces verts de notre village.

Rappelons que la commune a investi et installé, il y a quelques années, plusieurs distributeurs de sacs canicrottes dans le village.





Rétrospective

16 JUIN

Premiers jeunes citoyens-sauveteurs

Session de sensibilisation auprès de 42 élèves de CM2 qui ont pu appréhender les gestes qui sauvent. Une journée riche en échanges et apprentissages qui ont peut-être suscité des vocations...

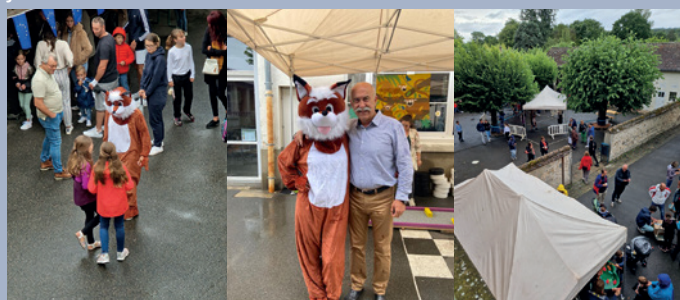


25 JUIN

Kermesse des écoles

Sur le thème des Antilles, les élèves s'en sont donnés à cœur joie.

A cette occasion, la nouvelle mascotte de l'école a fait sa 1^{ère} apparition sous l'impulsion du conseil municipal jeune.



14 JUILLET

Défilé du 14 juillet, en présence du Maire, des élus, de Béatrice Rucheton, Juliette Vilgrain et Frédéric Valletoux, du Conseil Municipal enfants, du Réveil-Band et bien sûr, de nos valeureux sapeurs-pompiers !



27 AOÛT

Foulée Bourronnaise

Pour sa 29^{ème} édition, la Foulée a remporté un vif succès.

Un grand bravo aux participants qui sont restés motivés malgré la chaleur de cette journée !



3 SEPTEMBRE

Inauguration de l'exposition Henry Murger qui s'est déroulée du 3 septembre au 9 octobre

En présence de Véronique Veau vice-présidente du conseil départemental, déléguée à la culture, de Yannick Torres, vice-président délégué à la culture de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau et de Gérard Taponat maire de Barbizon.



3 SEPTEMBRE

Fête du Village

Devant le succès rencontré, l'équipe municipale réfléchit à pérenniser cet événement pour chaque rentrée !



4 SEPTEMBRE

Forum des Associations

1^{er} forum des associations associant Bourron-Marlotte et la ville de Grez-sur-Loing lors duquel de nombreux membres et bénévoles des associations étaient présents.



17 SEPTEMBRE

Journée Citoyen Sauveteur

Vous étiez plus de 150 à venir vous former aux gestes qui sauvent ! Rendez-vous l'année prochaine pour faire de Bourron-Marlotte le premier village citoyen-sauveteur !





Rétrospective

POUR NOS ENFANTS AUSSI L'ÉTÉ A ÉTÉ CHAUD !

Tandis que certains se transformaient en irrésistibles petits gaulois, à grands coup de potions magiques...



D'autres se sont initiés à la pratique du camping à la base de loisirs de Buthiers !



RETOUR EN IMAGES SUR NOS TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Réfection de la route et des caniveaux, rue du Général Leclerc



Avenue Jules Duquesne



A la rencontre de...

HENRY MURGER

L'interview se déroule le mardi 7 septembre 1858.

Nous avons eu la chance de pouvoir rencontrer Henry Murger au détour d'une « faille temporelle » cachée dans la salle de l'exposition qui lui a été consacrée et nous pouvons vous livrer ainsi cette interview exclusive!



Caricature d'Henry Murger chasseur (à Marlotte) par Paul Hadol (dessinée au café des Variétés le 21 août 1858), parue dans le Gaulois du 29 août 1858.

(Pour vous remettre dans le contexte : Henry Murger vient de recevoir la Légion d'honneur (vers le 15 août) et une grande fête à Marlotte en sa présence a célébré cette grande nouvelle.)

M. Murger, tout le monde vous connaît à Marlotte et vous êtes désormais un romancier célèbre depuis le succès de La Vie de bohème. Cette légion d'honneur, c'est une vraie reconnaissance du monde des lettres ?

Murger : j'en suis encore tout ému; quelle fête à Marlotte ! Tous mes amis étaient là : Besnus, Orry, Tartarat... Le ministre me l'a remise à Paris à la mi-août et hop un décret des Marlottins a institué un jour férié en mon honneur. L'auberge Antony m'a accueilli comme un roi. Je crois que tous les animaux de la forêt étaient venus. C'était magnifique...

Un très réussi portrait-charge de vous a récemment été publié dans le Gaulois, par Paul Hadol : c'est bien vous Murger, l'ami des lièvres de la forêt ?

Murger : oui je dois confesser que je n'ai pas reçu la légion d'honneur pour mes prouesses de chasseur. J'aime la chasse mais j'aime aussi les animaux et ils me le rendent bien. Juste après la remise de ma décoration, Paul s'est amusé à me caricaturer au café des Variétés, à Paris, là même où presque dix ans avant, je célébrais les premiers succès de La vie de bohème avec Barrière. C'est une caricature mais elle me touche car elle est vraie.

Au fait, depuis quand fréquentez-vous Marlotte ?

Murger : oh, ça fait assez longtemps que je connais le village ; si je ne me trompe pas, j'y suis venu en 1848, après les agitations révolutionnaires. C'était avec un groupe de peintres et d'amis : Gérôme, Got, Picou, Carré et bien d'autres. On s'est bien amusé. A l'époque, on dormait chez Sacault. Enfin, on y logeait...Car c'était la fête toute la journée quand les peintres ne partaient pas travailler en forêt sur le motif. Depuis j'y suis revenu tous les ans et aujourd'hui, j'y reste au moins six mois dans l'année. Malheureusement ma santé et mes finances fragiles m'obligent souvent à revenir à Paris.

Pouvez-vous nous donner une idée de votre journée type à Marlotte ?

Murger : tôt le matin, je pars en promenade en forêt, depuis ma maison, celle du peintre Lessore, à la sortie du village; parfois je pars à la chasse avec mon chien Ramoneau et quelques amis proches ; ensuite je rejoins souvent quelques camarades à l'auberge de la mère Antony ou bien chez moi ; l'après-midi et surtout la nuit, je travaille à mes textes, j'écris ou je relis mes copies pour Lévy. Sans oublier, fréquemment, de longues discussions du soir, souvent chez Antony. On refait le monde. Régulièrement j'invite mes camarades parisiens afin qu'ils découvrent la magnifique forêt et le calme pittoresque de Marlotte.

Justement, quel est votre coin préféré dans la forêt ?

Murger : sans nul doute la Mare aux fées où je vais me promener souvent. J'y rencontre mes amis peintres qui s'aventurent en nombre jusqu'à la Gorge aux loups. La Mare est un aussi un véritable objet littéraire...J'y écris des poèmes, j'y rêve au milieu de la nature. Mais j'aime bien également Le Long Rocher où j'ai de beaux souvenirs. Nous nous y rendons d'ailleurs fréquemment avec ma femme, Anaïs.

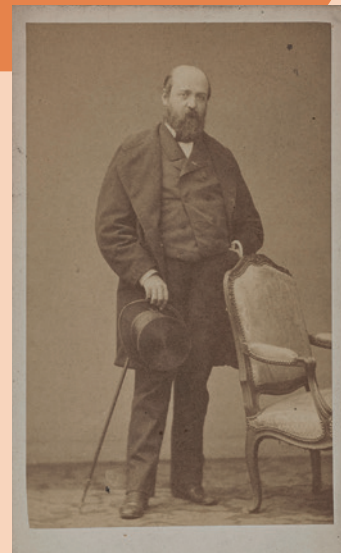
Vous avez justement écrit une très belle description de la Mare aux fées dans Adeline Protat en 1854. Mais quelle est votre actualité littéraire aujourd'hui ? Il me semble que vous continuez à rendre hommage à la région ?

Murger : Oui en effet, j'ai mis la dernière touche en début d'année à un nouveau texte, un roman, *Le Sabot Rouge*. Il sort en ce moment en feuilleton dans *le Moniteur et la Revue des deux mondes*. Dans un an, il sera édité par Michel Lévy. C'est un hommage à Marlotte, à l'auberge Antony ! J'espère que vous apprécierez.

Une dernière question nous brûle les lèvres, comment prononcer votre nom, Murgé ou Murgère ?

Murger : Eh bien, si vous posiez la question à mon savoyard de père, il vous répondrait de prononcer « Murgé » ; je suis né Henri Murgé ! Mais vous savez, je suis né à Paris et là, comme à Marlotte, tout le monde prononce « Murgère » ! Je m'y suis fait depuis bien longtemps...

Merci à Nicolas Quénu pour sa précieuse contribution à cet article ! Une biographie d'Henry Murger, écrite par Dominique Bonnot, sera très prochainement disponible aux éditions du Sabot Rouge, vous la retrouverez notamment à la librairie l'Empreinte.



Portrait d'Henri Murger (1822-1861) par Pierre Petit & Trinquart, Photographe, avant 1861, Musée Carnavalet © Paris Musées / Musée Carnavalet



Culture

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Un très beau weekend

Le vendredi après-midi, les enfants de l'école primaire sont partis à pied à travers le village pour deux belles découvertes :

- ▶ Les CP et les CM2 ont visité le parc du château sur le thème de l'eau sous la houlette de Nathalie Duwez,
- ▶ Les autres classes sont allées à Marlotte jusqu'à la villa Charnay où André Quenot leur a fait découvrir le très beau jardin japonais et ses symboles.

Cette édition a connu une très forte hausse de fréquentation, d'environ 50% par rapport à 2021, ce sont plus de 1000 entrées sur les différents lieux ouverts : atelier Delort, salle des peintures de la maison Monier, exposition Henry Murger, mairie musée, église et parc du château de Bourron.

La 2^{ème} édition de « la Patrimoniale » a permis de découvrir à vélo les trois villages de caractère Montigny-sur-Loing, Grez-sur-Loing et Bourron-Marlotte.



De nombreux visiteurs sont venus des communes du Pays de Fontainebleau, de Seine et Marne, du Loiret, de l'Essonne et de Paris pour découvrir notre village.

La commune remercie chaleureusement les associations, les bénévoles et les propriétaires qui ont participé à cette belle programmation et ont assuré les visites et les permanences. Tous se sont investis et ont donné de leur temps pour que ces journées soient vivantes et permettent au plus grand nombre la découverte de notre beau village.

Rendez-vous l'année prochaine !

Bienvenue à Laurence Hugon !

Nous souhaitons la bienvenue à Laurence Hugon, assistante du patrimoine et des bibliothèques qui a rejoint l'équipe de la mairie le 18 octobre.



Elle aura pour missions de travailler sur le projet d'équipement culturel médiathèque et espace d'exposition dont elle sera la future responsable. Elle supervisera la bibliothèque actuelle et travaillera étroitement avec l'association de la mairie-Musée pour la mise valeur de la collection en proposant différentes actions culturelles.

L'Etat via la direction des affaires culturelles d'Ile de France a permis de créer ce poste culturel en accompagnant financièrement la commune pendant cinq ans.

FÊTE DU LIVRE JEUNESSE

La 2^{ème} édition de la fête du livre jeunesse vous donne rendez-vous le vendredi 18 novembre de 16h30 à 19h et le samedi 19 novembre de 10h à 19h à l'Espace Jean Renoir. Elle est organisée par la commune, la librairie L'Empreinte et les éditions du Sabot Rouge.

Le vendredi jusqu'à 16h30 sera réservé à l'accueil des classes où les enfants pourront rencontrer des auteurs et des illustrateurs et échanger avec eux.

Au programme :

- ▶ Une vingtaine d'auteurs et d'illustrateurs,
- ▶ Des ateliers autour du manga et de l'album,
- ▶ Deux rendez-vous en soirée à 20h30 :
 - Vendredi : « Les murmures de Haute-Claire », théâtre conté avec kamishibai par Laurent Contamin - Tout public à partir de 9 ans
 - Samedi : « Parfois dure, parfois tendre » contes marins par la conteuse Sklaeren - Tout public à partir de 7 ans

Réservation conseillée : fetedulivrejeunessebm@gmail.com ou 01 64 45 58 50

DES CYCLOTOURISTES S'ARRÊTENT À BOURRON-MARLOTTE

Cinq groupes de cyclotouristes en croisière sur la Seine et le Loing sont venus visiter la mairie-musée au mois d'août. Ils venaient du Canada, des Etats-Unis, de Hollande, d'Allemagne et d'ailleurs, et tous ont été conquis par le charme de notre territoire. C'est Wafaa Lenkey, guide conférencière qui leur a fait découvrir les peintres de Marlotte et l'histoire de ce petit musée créé par Charles Moreau-Vauthier il y a plus de 100 ans, in english of course !



2^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL DE THÉÂTRE 9 au 11 septembre : 11 spectacles et plus de 800 entrées !

Organisé avec talent par Sophie Davidas il a été plébiscité par les habitants de Montigny-sur-Loing et de Bourron-Marlotte.

Au programme : Ismaël Ruggiero seul sur scène a joué une interprétation burlesque et impressionnante de Mort à crédit de Céline, une lecture bouleversante du texte de Pascal Quignard, Le nom sur le bout de la langue par Marion Lahmer, et un spectacle du Chat Botté pour 3 acteurs et 10 marionnettes qui a ravi parents et enfants !





Vie Associative

ASSOCIATION FLEUR DE BITUME

Mission de nos 3 jeunes ingénieurs partis à Madagascar pour le compte de l'association Fleur de Bitume afin d'installer une pompe à eau pour les villageois et des panneaux solaires pour l'école.

L'apport de l'eau près du village est très important et à plusieurs impacts sur la vie de la communauté. L'un d'eux est la réduction de la charge de travail pour les enfants qui doivent aller chercher l'eau à la rivière. Grâce à cette pompe à eau nous luttons contre l'absentéisme à l'école.



Les panneaux solaires vont éclairer les 4 salles de classe et aider les enfants et leur professeur à mieux étudier. Les journées à Madagascar et dans les hautes terres sont courtes et la nuit tombe à 17h.

Les 3 jeunes ingénieurs sont accompagnés dans leur mission par le président de l'association Fleur de Bitume, Augusto. Outre l'encadrement des travaux des jeunes ingénieurs, il a en charge les projets pédagogiques que nous allons mener avec l'école de Bourron-Marlotte.

Je vous remercie tous pour votre aide et votre engagement auprès de Fleur de Bitume. Sans vous, rien n'aurait été



possible. Depuis maintenant plusieurs années, vous nous soutenez au travers de vos achats lors de l'ouverture de la boutique éphémère. Merci à vous c'est un travail collectif !

Merci également à tous les bénévoles : Hélène, Sophie, Marianne, Carole, Nadège, Gabrielle, Monsieur le Maire, Christophe Colas et toute l'équipe de la mairie qui nous accueille et nous accompagne à chaque saison.

UN grand bravo à Vous et vive La Solidarité !

OLYMPIQUE DU LOING

Depuis début septembre, le football a repris : entraînements et matchs amicaux se succèdent. Cette année, nous avons engagé deux nouvelles équipes en catégorie U15 et +55 ans,



preuve de la bonne dynamique de notre club. A présent, ce sont 15 équipes, des U6 aux +55ans, qui composent nos effectifs, soit près de 300 licenciés.

Vous désirez venir nous rejoindre vous ou vos enfants ? Vous êtes les bienvenus !

Entraînements au stade de Montigny pour les U15 et U16, au stade de Moncourt pour les vétérans et au stade de Grez-sur-Loing pour le reste des catégories, des U6 aux séniors.

Retrouvez également toutes nos informations sur le site du club www.olympiqueduloing.fr

AGVBM

L'AGVBM est une association multisport et non compétitive qui vous propose une pratique variée, source de bien-être et de santé. Nos activités sportives et physiques s'adaptent à vos objectifs personnels et vous permettront de renforcer des qualités d'endurance, de souplesse et de tonicité, quel que soit votre niveau physique. Nos animatrices diplômées vous accompagnent dans le cadre de séances conviviales. Des activités variées : Renforcement musculaire - Gym douce - HIIT - Stretching - Yoga - Pilates - Cardio danse latino ; elles sont dispensées sur 14 séances par semaine réparties sur les communes de Bourron-Marlotte, Montigny-sur-Loing et Villiers-sous-Grez. Inscriptions possibles en cours d'année. **REJOIGNEZ L'AGVBM !**





Vie Associative

PARTI EN CAMPAGNE...

Dans l'après-midi du samedi 19 septembre en présence de son président, des membres de son bureau et d'un petit comité d'adhérents (photo jointe Thierry Goin), l'association « Partie de Campagne » a rendu un sympathique hommage à notre camarade Bruno Bussy, disparu en septembre dernier à l'âge de 67 ans.

Le 14 mai 2023, le club lui rendra un hommage officiel avec la création de la coupe 2003 à son nom, qui sera attribuée à l'équipe gagnante du concours annuel du club. Afin de clore sa saison 2022, le club a ouvert sa saison hivernale par un concours de belote ouvert à tous le 29 octobre à 14h à la Maison Monier (18 équipes maximum). Un second tournoi aura lieu le 26 novembre, puis un troisième organisé au profit du Téléthon à l'Espace Jean Renoir le samedi 3 décembre de 14 à 18h, suivi à 19h d'un dîner bœuf bourguignon de fin de saison.



LES JARDINS FAMILIAUX

Les Jardins familiaux de Bourron-Marlotte : un site, une approche écologique, un lien social

Dans un cadre bucolique et charmant, la commune met à la disposition des habitants, un terrain réservé à la pratique du jardinage. Gérées par l'association Les Jardins Familiaux du Clos, ce sont 27 parcelles de 26 à 135 m² qui sont louées à des particuliers. Ces parcelles sont destinées à

produire une culture potagère, saine et écologique, dans un environnement familial, convivial, favorisant l'entraide et le partage des savoirs entre jardiniers.

Quel en est le coût annuel pour un jardinier ?

Le coût est lié naturellement au nombre de m² occupés. La charge financière annuelle, tout compris, se situe en moyenne autour de 60 € par jardinier.



Les tarifs :

- ▶ Cautiion de 50 € (restituée au départ du locataire sous réserve de la remise en état de ou des parcelles occupées)
- ▶ Adhésion à l'association de 5 €
- ▶ Location de la parcelle : 0,25 € par m² exploités
- ▶ Participation aux dépenses d'eau, calculée au prorata des m² exploités.

ENFANTS CONTEURS



LIBRE EXPRESSION DES MINORITÉS MUNICIPALES

Cette rubrique donne un droit d'expression aux élus d'opposition (Art.L.2121-27-1)

LISTE « BM.MONVILLAGE 2020 »

Chères habitantes et chers habitants,

Après la pause estivale, la vie municipale reprend son train-train.

L'équipe municipale continue de gérer notre village à l'économie, et quand une réparation est nécessaire, les habitants s'entendent répondre : « C'est trop cher ! » Pas d'argent dans notre village ?

Le département refait nos routes (rue du Général Leclerc), mais hélas, la mairie ne profite pas de ces travaux lourds pour démarrer enfin l'enfouissement des

réseaux et améliorer la sécurité des piétons, avec un plan à long terme. Où sont les promesses de campagne ?

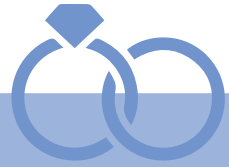
Un touriste m'a fait remarquer avec humour que le village avait (sic) : « un cachet ancien avec tous ces enchevêtrements de fils aériens ». Et lors de nos échanges, vous me demandez : « Moins de poteaux et de fils aériens, des trottoirs pour marcher en sécurité »

Vous pouvez compter sur moi pour porter votre voix, avec ou sans café.

*Respectueusement,
MC BRUDER CAUQUIL
bm.monvillage@gmail.com*



État Civil



NAISSANCES



13 juin, Louis DAIMARU MARCHINA
 5 juillet, Adam DAUTREF
 20 juillet, Harper GLAUDIO
 1er août, Eloah BORGES
 23 août, Léon MAZURECK FOULOT
 5 septembre, Jeanne CARRU SPALLINA

MARIAGES

21 mai, Pierre DUMAS et Sophie CHAPELOT
 2 juillet, Fanny ROSE et Tomasz PILCH
 2 juillet, Rémi CORNICHON et Mylène GOUDE
 9 juillet, Constantin DELVAQUE et Marion JACQUET
 16 juillet, Ludivine HARAUT et Pascal BARNIER
 10 septembre, Nicolas SOARES DE SOUSA et Sandra DE AFONSECA VILAS BOAS
 24 septembre, Adrien DANIELOU et Claire CARLIER
 14 octobre, Rémi RAVOTE et Mélina VALENTE
 22 octobre, Mathieu MUNIOZ et Elodie RIVIERE

DÉCÈS

3 mai, Francis LAUNAY
 21 mai, Jean-Paul MARTIN
 31 mai, Claude GREMY
 5 juin, Georges DA SILVA
 6 juin, Francis BODRY
 8 juin, Raymonde RAUX, née CRESSON
 8 juin, Michel WILLEMMAIN
 23 juin, Paule MOREAU, née CLAP
 24 juin, Andrée LELABOUREUR, née VACHON
 3 juillet, Bernard SCHLEGEL
 3 juillet, Yves CAMUSET
 6 juillet, Jean-Claude CRÉACH
 8 juillet, Clément PONS--QUILLET



19 juillet, Suzanne BIGOT, née TRITSCH
 11 août, Josette DELORME, née HUGON
 14 août, René GERBEAU
 24 août, Michèle PUSSARD, née CONSTANTIN
 31 août, Jacqueline BOYER
 1er septembre, Denise VILLARD
 7 septembre, Bruno BUSSY
 15 septembre, Jutta JOLIVEL, née MÖLLER
 17 septembre, Raymonde BALOUZAT, née JANVIER
 21 septembre, Monika ROSSLER
 2 octobre, Madeleine VALLERNAUD, née BUISSON
 14 octobre, Mireille MAXIMILIEN, née VERGNE
 15 octobre, Marie-Hélène LOUIS, née DUPUIS

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

FÊTE DU LIVRE JEUNESSE
 18 & 19 novembre
 Espace Renoir

FÊTE DU LIVRE JEUNESSE
 BOURRON MARLOTTE
 ESPACE JEAN RENAISSANCE
 18 & 19 NOVEMBRE
 ENTRÉE LIBRE!

SALON DES VINS
 Verres au profit des élèves autistes de l'école de musique
 10h - 19h
 ENTRÉE LIBRE
 BOURRON-MARLOTTE
 Samedi 19 novembre 2022
 Salle des fêtes allées des écoles
 77780 Bourron-Marlotte

JOURNÉE DE VACCINATION COVID
 21 novembre - 9h à 16h
 Espace Renoir
 Inscriptions en Mairie

Marché de Noël Bourron-Marlotte
 Dimanche 11 décembre
 Espace Renoir de 10h à 18h
 Chères de Noël, Photo avec le Père Noël, Idées cadeaux, Artisans et gastronomes, Déco de Noël, Dîners et petite restauration sur place

FESTIVAL DE THÉÂTRE DU HÉRISSON
 26 et 27 novembre
 Salle des Fêtes

FESTIVAL DE THÉÂTRE DU HÉRISSON
 26 et 27 novembre
 Salle des Fêtes

VŒUX DU MAIRE
 16 janvier 2023



Mairie de Bourron-Marlotte
 135 rue du Général de Gaulle
 77780 Bourron-Marlotte
 01 64 45 58 50